











## Boulogne-Billancourt, le 6 avril 2018

Chers collègues,

Alors que notre mobilisation se poursuit et que de plus en plus d'élus, députés et sénateurs, soutiennent nos initiatives, la Direction de SoLocal continue de camper sur ses positions et reste sourde à nos revendications.

Dès que SoLocal 2020 a été présenté, nous avons exigé des informations complémentaires détaillées pour comprendre le projet de transformation de la Direction et savoir clairement de quoi sera fait le quotidien des salariés dans les années à venir.

Très rapidement, nous avons élaboré le 2 mars un accord de méthodologie crédible et responsable, qui devait permettre la mise en œuvre du plan dans des conditions respectueuses des salariés. Une version amendée a été présentée le 21 mars. **Nos revendications n'ont depuis jamais varié :** 

- 1. **Détailler une vision stratégique de long terme** suffisamment prometteuse et pérenne pour que tous les salariés s'engagent résolument dans un projet d'avenir pour PagesJaunes, sans la précipitation ni la brutalité que la Direction nous promet ;
- 2. **Mettre en œuvre tous les moyens** prévus dans l'accord de Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) **pour permettre aux salariés d'être accompagnés et formés** pour évoluer vers des emplois d'avenir pérennes au sein du groupe ou ailleurs ;
- 3. Mettre en place un vrai plan de départs volontaires incitatif afin de permettre à chacune et chacun d'entre vous de décider en toute connaissance de cause de votre maintien ou non au sein de l'entreprise ;
- 4. **Suspendre le PSE** pendant la période nécessaire à la réalisation de ces trois objectifs, condition indispensable pour reprendre les négociations dans un climat apaisé.

Le 3 avril, l'Intersyndicale a rencontré le directeur général, Éric Boustouller. Nous avons, une fois de plus, **déploré le malaise général et la dégradation de l'état de santé d'un certain nombre de salariés.** Sa réponse : une réaffirmation du cap fixé par SoLocal 2020 et même l'accélération du plan!

## Aucun signe d'apaisement du climat social ou de bonne volonté n'est donc à attendre de la part de notre Directeur général

Le lendemain avait lieu la première réunion de négociation avec la Direction. Afin que les experts que nous avons mandatés puissent mener leur mission dans des conditions acceptables, nous avons demandé de repousser la date de fin de la procédure d'information, du 21 juin au 12 juillet. La réponse de la Direction a été sans appel : d'accord pour décaler la date au 5 juillet mais à la condition de signer un accord majoritaire lui permettant de mettre en œuvre le départ anticipé de salariés ciblés. Ces salariés seraient ainsi obligés de partir « volontairement » sans même connaître le projet de l'entreprise pour les années à venir et avant même que nous n'ayons pu négocier les conditions de ces départs.

## De façon unanime, l'Intersyndicale a refusé ce chantage indécent.

La seule motivation de la Direction est de présenter au plus vite sa demande d'homologation du PSE à la DIRECCTE au 21 juin, et d'achever coûte que coûte les 810 licenciements le 31 décembre 2018.

Seule une mobilisation massive des salariés pourra faire entendre raison à la Direction. C'est pourquoi l'Intersyndicale a décidé d'appeler à une grève générale le jeudi 12 avril.

La Direction a décidé de faire le choix du mépris et du refus d'un vrai dialogue loyal et constructif. C'est à nous de peser de toutes nos forces sur les négociations et dans les manifestations afin de mettre un terme au hold-up financier décidé par les actionnaires et les dirigeants!

Nos actions sont et resteront guidées par un seul intérêt : le vôtre.

# Nous invitons tous les salariés à cesser le travail le JEUDI 12 AVRIL.

## GREVE GENERALE SUR TOUS LES SITES RASSEMBLEMENT DE 12H A 15H SUR CHACUN DE VOS SITES RESPECTIFS

VOS REPRESENTANTS LOCAUX VOUS PRECISERONT LE LIEU ET L'ANIMATION CHOISIS.

La procédure : vous vous déclarez en grève pour la journée du JEUDI 12 AVRIL 2018 par mail auprès de votre n+1 si il est présent, sinon n+2, avec copie votre référent RH, et un représentant du personnel.

### Pour nous contacter:

Belhassen ESSAADI et Nadine CHAMPROU - CFDT: 06 70 19 76 51 Alexandre GAMAY et Patrick BIHOREAU -CFE CGC: 06 03 22 39 96

Frédéric GALLOIS - DSC FO : 06 63 40 13 74 Sylvain DELIGNY DSC Autonome : 06 60 65 27 67

Fabrice ROY - dsc Cgt : 06 60 73 55 84

cfdt.pagesjaunes@gmail.com cfecgc.solocal@gmail.com secretariat-fopj@orange.fr Autonome.pj@wanadoo.fr











